

Direction Population et Relation aux habitants

Affaire suivie par : Augustin VASSEUR
Tél. : 01 69 12 50 65
Courriel : vielocale@mairie-juvisy.fr

A l'attention des utilisateurs des salles
municipales de la ville de Juvisy-sur-Orge

Le 1^{er} septembre 2021

Objet : ouverture des salles municipales rentrée 2021

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, la situation sanitaire actuelle de notre pays, même si elle demeure fragile, nous laisse entrevoir les perspectives d'un retour à la normale d'ici quelques temps.

La situation actuelle va nous permettre en cette rentrée de rouvrir les équipements municipaux.

Aussi, j'ai le plaisir de vous informer que les salles municipales ouvriront au public le **lundi 6 septembre 2021**.

La préfecture de l'Essonne, en application des directives gouvernementales, a transmis aux communes les consignes d'application du décret du 7 août prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire, notamment en matière d'accès aux équipements recevant du public.

Aussi, je vous informe qu'à partir du **lundi 6 septembre**, l'accès aux salles municipales ne pourra se faire pour le public majeur que sur présentation d'un Pass Sanitaire valide (pour rappel, la présentation d'une certification de vaccination attestant d'un schéma vaccinal complet, la preuve d'un test négatif de moins de 72h, ou le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois).

A compter du 1^{er} octobre, le public mineur sera lui aussi concerné par cette disposition (les tranches d'âge concernées vous seront précisées à l'approche de cette échéance).

Chaque responsable d'activité sera chargé d'appliquer cette mesure pour le public qu'il accueille au sein des salles. Je vous rappelle que, pour faciliter la vérification du Pass Sanitaire, l'application *TousAntiCovid Verif* est disponible gratuitement sur Smartphone.

A compter de lundi prochain, ce dispositif sera applicable sur **l'ensemble de nos locaux**, que ce soit pour les activités régulières ou les manifestations occasionnelles.

Aucune limite de nombre de participants n'est désormais fixée.

Je vous rappelle également que jusqu'à nouvel ordre, le respect des règles sanitaires fixées pour nos établissements recevant du public (port du masque obligatoire à partir de 11 ans, respect des gestes barrières) demeure en vigueur.

La Ville s'engage à porter une attention particulière au nettoyage et à la désinfection des équipements pour que la reprise s'effectue dans les meilleures conditions.

Le respect de ces quelques règles nous permettra d'aborder sereinement ce retour dans nos salles.

Le Service Vie Locale se tient à votre entière disposition pour tout complément d'information et pour vous aider à aborder au mieux cette période de rentrée.

Dans l'attente de vous rencontrer dans nos locaux, je vous souhaite une excellente reprise et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes respectueuses salutations.

Très sincèrement

Lamia BENSARSA REDA

Maire de Juvisy-sur-Orge

